



Comptabiliser le règlement net d'opérations de change (achat/vente de devises)

Par **jeanp123**, le **02/11/2023** à **19:41**

Bonjour,

J'ai une question sur la bonne comptabilisation des opérations de change lors de leur règlement. Pour limiter le nombre de flux, nous souhaiterions mettre en place un règlement net. Donc si nous avons les 3 opérations :

- achat EUR 50 / vente USD
- vente EUR 100 / achat GBP
- achat EUR 51 / vente GBP

Nous n'aurions que 3 flux, un dans chaque devise, vs. 6 flux en l'absence de règlement net.

Comptablement, est-on obligé de ne comptabiliser que ce qui apparaît en banque (soit 3 flux) ? Ou peut-on "ventiler" les 3 flux (comptabilisés en 512) vs. 6 lignes (correspondant aux 6 pattes des opérations de change) afin de pouvoir exploiter l'information en aval ?

Le cas échéant, comment cela est-il possible ? (on m'a indiqué qu'il n'était pas possible d'avoir des écritures de type : 512 vs. 2 lignes (par ex 511 et 513))

Merci beaucoup

Par **Marck.ESP**, le **02/11/2023** à **20:54**

Bonsoir

Bienvenue, mais nous sommes sur un site d'information juridique.
Ceci ressort plutôt de l'expertise comptable.